

PROCÈS-VERBAL

Assemblée ordinaire de décembre 2024 du conseil d'administration du conseil de quartier de Duberger-Les Saules, tenue le mardi 10 décembre 2024 au Centre communautaire de Duberger à 19h00

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

- M. Patrice Côté Trésorier
- M. Michel Lessard Administrateur
- Mme Marie Merriault Vice-présidente
- M. Nicky Ahmed Kambi Administrateur
- M. Azzedine Lemanaa Administrateur
- M. Luc Rhéaume Administrateur
- M. François Plamondon Administrateur

IL Y A QUORUM.

Excusé :

- M. Jean-Louis Marois Secrétaire

Membres sans droit de vote :

- Mme Véronique Dallaire Conseillère municipale, district des Saules–Les Méandres
- Mme Alicia Despins Conseillère municipale, Vanier-Duberger

AUTRES PARTICIPANTS :

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 20 personnes assistent à l'assemblée en présence, ainsi que :

- Bianca Dussault, conseillère municipale, district de Val-Bélair, Membre du comité exécutif
- Mme Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques de la Ville de Québec
- Nathalie Cournoyer, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale de la Ville de Québec
- Vanessa Dionne, conseillère en urbanisme, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement de la Ville de Québec
- Catherine Perron, conseillère en urbanisme, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement de la Ville de Québec
- Sébastien Paquet, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale de la Ville de Québec

24-12-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Marie Merriault constate le quorum et PROPOSE l'ouverture de la réunion à 19h05, DUMENT APPUYÉE.

Mme Marie Merriault propose un tour de table afin que chaque participant se présente.

24-12-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Marie Merriault présente l'ordre du jour. Elle propose l'ajout du sujet "Élection du poste de trésorier" au point 24-12-03 Élection de poste dirigeant.

Mme Alexandra Mauger propose l'ajout du sujet "Google drive" au point 24-12-13 Fonctionnement du conseil de quartier.

Résolution CQDLS 24-CA-34

SUR PROPOSITION M. Luc Rhéaume, DUMENT APPUYÉ PAR M. François Plamondon, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité.

24-12-03 Élection de poste dirigeant

Présidence

Mme Alexandra Mauger préside l'élection.

Résolution CQDLS 24-CA-35

M. Michel Lessard PROPOSE de nommer Mme Marie Merriault au titre de présidente du conseil de quartier, DUMENT APPUYÉ M. Azzedine Lemanaa.

Adopté à l'unanimité.

Mme Alexandra Mauger reconnaît la présidence de Mme Marie Merriault.

Vice-présidence

Mme Alexandra Mauger préside l'élection.

Résolution CQDLS 24-CA-36

M. Luc Rhéaume PROPOSE de nommer M. Patrice Côté au titre de vice-président du conseil de quartier, DUMENT APPUYÉ M. Michel Lessard.

Adopté à l'unanimité.

Mme Alexandra Mauger reconnaît la vice-présidence de M. Patrice Côté.

Trésorier

Mme Alexandra Mauger préside l'élection.

Résolution CQDLS 24-CA-37

M. François Plamondon PROPOSE de nommer M. Luc Rhéaume au titre de trésorier du conseil de quartier, DUMENT APPUYÉ M. Azzedine Lemanaa.

Adopté à l'unanimité.

Mme Alexandra Mauger reconnaît M. Luc Rhéaume au titre de trésorier du conseil de quartier.

Mme Alexandra Mauger rappelle que les élections générales sont prévues au mois d'avril 2025.

Mme Marie Merriault mentionne que le conseil de quartier recherche des femmes à des postes d'administrateur

24-12-04 Adoption du procès-verbal du 12 novembre 2024

Il est proposé plusieurs corrections :

- le nombre de présents à 15 personnes et non 4.
- le nom du parc *Barber*.
- la résolution 2024-CA-33 appuyée par Mme Marie Merriault.

Les corrections seront intégrées au PV pour sa mise en ligne.

Résolution CQDLS 24-CA-38

SUR PROPOSITION DE M. Azzedine Lemanaa, DUMENT APPUYÉ PAR M. François Plamondon, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée publique du 12 novembre 2024 tel que corrigé.

Adopté à l'unanimité.

24-12-05 Avis de motion pour annuler la résolution concernant la cooptation de deux nouveaux administrateurs

Résolution CQDLS 24-CA-39

SUR PROPOSITION DE Mme Marie Merriault DUMENT APPUYÉ PAR M. Michel Lessard IL EST RÉSOLU pour cause d'erreur de protocole d'annuler la nomination comme administrateur décidée au point "24-11-3. COOPTATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS" de l'assemblée du 12 novembre 2024.

Adopté à l'unanimité.

24-12-06 Cooptation d'un nouvel administrateur

Résolution CQDLS 24-CA-40

SUR PROPOSITION DE Mme Marie Merriault DUMENT APPUYÉ PAR M. M. Luc Rhéaume IL EST RÉSOLU de coopter M. Michel Lessard au titre d'administrateur du conseil de quartier Duberger-Les Saules.

24-12-07 Consultation publique concernant le réaménagement intérieur de trois bâtiments dans le parc industriel Frontenac

Mme Alexandra Mauger introduit la présentation pour rappeler qu'elle sera suivie d'une période de questions et du recueil d'un avis de la part du conseil de quartier.

Mme Nathalie Cournoyer et Mme Vanessa Dionne, conseillères en urbanisme, assurent conjointement la présentation. Elles rappellent le cadre de la consultation, l'échéancier, et présentent le détail des modifications réglementaires. Il s'agit d'augmenter les superficies maximales autorisées pour la vente en détail et les services administratifs afin de permettre l'augmentation de ces activités dans certains bâtiments situés dans le parc industriel Frontenac. Les bâtiments concernés ne sont pas adaptés pour accueillir des activités industrielles. Les modifications proposées permettent de combler des locaux vacants dans une logique d'optimisation. Nathalie Cournoyer précise que les commerces qui sont présents ont surtout des activités connexes aux activités industrielles (compagnies de ventilation, de vente de matières premières, plomberie).

[La présentation est disponible en ligne.](#)

[Un rapport de consultation présentant notamment les interventions du public sera diffusé en ligne.](#)

Avis du conseil de quartier

Résolution CQDLS 24-CA-41

SUR PROPOSITION DE Mme Marie Merriault DUMENT APPUYÉ PAR M. François Plamondon, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier de Duberger-Les Saules recommande au conseil municipal et au conseil d'arrondissement des Rivières d'adopter les projets de règlement :

- Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement à l'augmentation des densités maximales des affectations de commerce de vente au détail et d'administration et service dans le secteur situé à l'ouest de l'avenue Newton, R.V.Q. 3380
- Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22505lp, R.C.A.2V.Q. 393

Adopté à l'unanimité

24-12-08 Consultation publique concernant des assouplissements réglementaires dans les parcs industriels de Duberger et Jean-Talon (secteur Nord)

Mme Catherine Perron et M. Sébastien Paquet assurent conjointement la présentation. La présentation débute par un rappel du contexte : le taux d'occupation des parcs industriels est important et il est nécessaire de poursuivre l'aménagement dans une logique d'optimisation des espaces et permettre une augmentation des activités. Les conseillers rappellent que ces activités génèrent d'importants revenus pour la Ville. Les modifications proposées consistent en un assouplissement de plusieurs règles d'urbanisme, facilitant le développement d'activités industrielles dans les parcs industriels. Les conseillers poursuivent en détaillant les règlements concernés, l'échéancier, les zones, et la liste précise des modifications réglementaires.

Les conseillers précisent que le projet présenté ne consiste nullement en un agrandissement du parc industriel, mais s'inscrit dans une logique de simplification et d'uniformisation des normes d'urbanisme.

[La présentation est disponible en ligne.](#)

Le [rapport de consultation présentant notamment les interventions du public sera diffusé en ligne.](#)

Avis du conseil de quartier

Résolution CQDLS 24-CA-42

SUR PROPOSITION DE Mme Marie Merriault DUMENT APPUYÉ PAR M. François Plamondon, IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier de Duberger-Les Saules recommande au conseil municipal et au conseil d'arrondissement des Rivières d'adopter les projets de règlement :

- Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement à l'agrandissement d'une aire de grande affectation réseau et infrastructure d'utilité publique dans le parc industriel de Duberger, R.V.Q. 3298
- Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22615lp et 22618lp, R.V.Q. 3360
- Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22615lp et 22618lp, R.V.Q. 3360

Avec la recommandation particulière suivante :

- Inclure les demandes particulières de M. Patrick Nadeau, propriétaire du 358, rue Jackson, qui souhaite que la Ville maintienne les usages de services administratifs (C1), les activités de vente et services (C2), et la possibilité d'un usage éducation (P3) pour son bâtiment.

Adopté à l'unanimité

24-12-09 Période d'information des conseillères municipales

Les conseillères municipales présentent leurs vœux de fêtes et remercient les membres du conseil de quartier pour le travail accompli. Pendant les congés, les conseillères demeurent en fonction et rappellent qu'il est possible de les contacter par courriel. Elles rappellent que l'adoption du budget est prévue ce vendredi 13 décembre.

24-12-10 Période de questions et commentaires des citoyens

- Remarque : la circulation piétonne ou à vélo dans la rue de la Presqu'île est dangereuse, car il n'y a ni trottoirs ni éclairage, alors que c'est une zone circulante.

> Mme Alicia Despins s'engage à demander une analyse aux services de la Ville. Elle explique que parfois, dans une logique de bonne gestion des fonds publics, s'il est prévu des travaux sur les réseaux souterrains, les aménagements de rue sont repoussés ultérieurement.

- Remarque : au niveau de la rue Côté, un problème de congestion est récurrent à l'heure du souper en soirée, lié au nouveau restaurant Mac Donald.

> Mme Véronique Dallaire a annoncé qu'elle avait déjà fait une demande à la Ville à ce sujet. Elle relance et fera un suivi lors du prochain conseil de quartier.

24-12-11 Enjeux de quartier

Aucun point n'est abordé.

24-12-12 Travaux du conseil de quartier

Comité Sécurité routière autour des écoles

Résolution CQDLS 24-CA-43

SUR PROPOSITION DE M. Michel Lessard DUMENT APPUYÉ PAR M. Luc Rhéaume, IL EST RÉSOLU de reporter l'utilisation des fonds reçus pour réaliser un projet sur le thème de la sécurité routière en 2025.

Adopté à l'unanimité.

24-12-13 Fonctionnement du conseil de quartier

Adoption du procès-verbal du 12 novembre 2024

Adopté précédemment au point 24-12-04.

Correspondance

Drive

Mme Alexandra Mauger rappelle que la ville propose aux administrateurs des conseils de quartiers des outils pour gérer l'archivage et les courriels. Elle annonce que le jeudi 12 décembre, une formation est prévue pour accompagner la prise en main de ces outils. La rencontre sera enregistrée. Il est aussi demandé que le conseil de quartier désigne un responsable du Google drive.

Le conseil de quartier décidera lors de la prochaine assemblée.

Corridor Viva cité

Mme Marie Merriault rappelle que le questionnaire sur le projet a été partagé sur la page du conseil de quartier. Elle mentionne que le sujet est clivant entre les personnes sensibilisées à la mobilité active ou non.

Mme Alexandra Mauger explique que généralement l'étape suivante est un atelier d'échange. Elle propose aux membres du conseil de quartier de préparer ensemble cet atelier éventuellement.

Trésorerie

Aucun point n'est abordé.

Paiement des frais de secrétariat

Résolution CQDLS 24-CA-44

SUR PROPOSITION DE Mme Marie Merriault DUMENT APPUYÉ PAR M. Luc Rhéaume, IL EST RÉSOLU d'allouer la somme de 115\$ pour la rédaction du procès-verbal de ce jour à la réception de la facture. Ce montant est pris à même le budget de fonctionnement du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

24-12-14 Divers

Aucun point n'est abordé.

24-12-15 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Marie Merriaux propose que la séance soit levée à 21h20 .

Mme Marie Merriaux
Présidente de séance

M. Jean-Louis Marois
Secrétaire du Conseil de quartier